



**Réunion du Conseil exécutif national
Le vendredi 25 septembre 2020
Par téléconférence**

PROCÈS-VERBAL

Présents : G. Phillips (*président*), J. Akins, C. Awada, A. Coles, H. Delnick, N. Giannakoulis, G. Kopytko, J. Lafontaine, C. Lonmo, K. Mansfield, A. Nemec, A. Picotte, S. Rehman, M. Stiermann, A. Trau

Personnel : J. Courty, C. Danik, K. Thériault, C. Vézina, J. George, A. Lizotte

Absences excusées : N. Bois, E. Venditti

1. Ouverture de la séance

Le président, G. Philips, déclare la réunion du CEN officiellement ouverte à 9 h et confirme l'atteinte du quorum.

** La déclaration de principes de l'ACEP sur le harcèlement est lue à voix haute.*

1.1 Examen de l'ordre du jour

À la suite d'un appel nominal, l'ordre du jour du 25 septembre est examiné, et une demande est présentée pour retirer le point n° 2 de l'ordre du jour (« Compte rendu du CCR ») du huis clos pour des raisons de transparence, ainsi que pour ajouter une discussion concernant l'investiture des candidats (*c.-à-d., le processus d'appel*). À la lumière des appels interjetés par les candidats présélectionnés, le président fait savoir qu'il serait prématuré et préjudiciable d'envisager des discussions sur le processus en cours du CCR, ce qui pourrait en dernier ressort placer les membres du CEN en conflit d'intérêts. Il faut donc attendre que le processus d'appel soit terminé avant de discuter de l'affaire afin de maintenir son intégrité, ainsi que la confidentialité des personnes concernées. En ce qui concerne la demande de discuter du point n° 2 de l'ordre du jour à huis clos, le chef de la protection des renseignements personnels a recommandé d'en évaluer la faisabilité une fois que le rapport du CCR sera rendu public, car ce dernier pourrait comporter des enjeux de confidentialité. Le CEN aura l'occasion de poser des questions pendant le rapport.

Résolution visant à contester la décision du président

Proposée par : A. Coles

Vote enregistré :

Pour : (3) A. Coles, N. Giannakoulis, M. Stiermann

Contre : (8) A. Nemec, H. Delnick, C. Lonmo, J. Lafontaine, J. Akins, A. Trau, C. Awada, A. Picotte

Abstention : (4) G. Phillips, G. Kopytko, K. Mansfield, S. Rehman

Résolution rejetée

Le président confirme qu'il y aura une discussion sur l'établissement d'un sous-comité du CCR du CEN au point n° 2.1 de l'ordre du jour.

Résolution d'adoption de l'ordre du jour du CEN sans modification

Proposée par : H. Delnick

Appuyée par : J. Akins

Contre (1), abstentions (1)

Vote à main levée : Résolution adoptée

**Récemment embauchée, Audrey Lizotte (directrice, Politiques et négociations) est officiellement présentée aux membres du CEN.*

1.2 Examen du procès-verbal de la séance publique du CEN (26 juin 2020)

Aucune question ni aucun commentaire n'est soulevé.

Résolution d'adoption du procès-verbal de la séance publique du 26 juin 2020, sans modification

Proposée par : H. Delnick

Appuyée par : A. Nemec

Abstentions (2)

Vote à main levée : adoptée à l'unanimité

1.3 Examen du procès-verbal du CEN (31 juillet 2020)

Aucune question ni aucun commentaire n'est soulevé.

Résolution d'adoption du procès-verbal du CEN du 31 juillet 2020, sans modification

Proposée par : C. Lonmo

Appuyée par : A. Nemec

Abstentions (3)

Vote à main levée : adoptée à l'unanimité

(Le point n° 2 de l'ordre du jour est examiné à huis clos.)

3. Présentation des courtiers immobiliers

3.1 Proveras Commercial Realty : Présenté par Nick Maiorino et Alan Doak

3.2 CBRE : Présenté par Paul Cook, Brendan Yuke et Lisa Fulford-Roy

3.3 Real Strategy : Présenté par Darren Fleming et Jared Jenicek

Les représentants de chaque maison de courtage disposent de 30 minutes pour présenter leur organisation et faire un exposé au CEN. Les présentations donnent un aperçu de l'expérience des entreprises, des services de base offerts, de la stratégie préconisée et de la valeur ajoutée pour l'ACEP. À la suite des exposés, le CEN délibère sur les trois candidatures. Même si le CEN est impressionné par toutes les entreprises, la candidature de Real Strategy retient surtout son attention en raison de la présence locale de l'entreprise, qui s'est distinguée en particulier en démontrant l'impact de la création d'emplois dans la collectivité d'Ottawa et en présentant une réelle dimension humaine.

Résolution visant à retenir les services de Real Strategy à titre de maison de courtage afin d'obtenir un nouveau bail pour l'ACEP

Proposée par : H. Delnick

Appuyée par : J. Lafontaine

Vote enregistré :

Pour (11) : H. Delnick, A. Trau, C. Lonmo, C. Awada, G. Kopytko, A. Picotte, A. Nemeč, J. Lafontaine, K. Mansfield, N. Giannakoulis, S. Rehman

Abstention : (2) G. Phillips, J. Akins

Adoptée à l'unanimité

4. Rapports

4.1 Rapport de la directrice des communications : Un rapport écrit sera fourni sous peu au CEN. Le rapport portait principalement sur le nouveau site Web de l'ACEP. On a félicité l'équipe des communications pour son travail et son dévouement tout au long du processus. Les membres du CEN sont invités à visiter le site Web et à faire part de leurs commentaires à la directrice des communications.

4.2 Rapport de la conseillère principale : En plus du résumé des téléconférences du CNM sur la COVID-19 déjà transmis au CEN, une mise à jour générale sur la COVID-19 est présentée, suivie d'une séance de questions et de réponses. À l'heure actuelle et dans un avenir prévisible, la plupart des employés continueront de faire du télétravail jusqu'à ce qu'un vaccin soit découvert, ce qui leur permettra de choisir l'option qui convient le mieux à leurs besoins et à leur situation.

Au fur et à mesure que les plans de réintégration sont en cours d'élaboration, le SCT explore la possibilité de restreindre l'application du congé 699. Par conséquent, l'ACEP et d'autres agents négociateurs ont écrit aux ministres Duclos, Freeland, Blair et Hadju, en leur qualité de membres du Comité du Cabinet sur la COVID, pour leur demander qu'ils interviennent et demandent au SCT de retarder la mise en œuvre de tout changement proposé au congé 699 jusqu'à au moins janvier 2021 afin de procéder à d'autres consultations sur la question.

4.3 Rapport du directeur général : À la suite de la demande d'explorer la possibilité de mener un sondage auprès des membres au sujet de la représentation, un petit comité de direction spécial composé de K. Thériault, C. Vézina et J. George a été créé pour déterminer comment répondre aux préoccupations soulevées. Après avoir examiné la meilleure façon d'y parvenir, le comité a décidé d'élaborer un sondage à l'échelle de la fonction publique pour les membres. Par conséquent, le comité a rencontré le président du SEA ainsi que deux représentants le 28 juillet pour discuter de l'idée, qui a été bien accueillie. Pour ce qui est de l'échéancier, le plan consiste à tenir d'autres discussions avec le CEN pour obtenir des commentaires au cours des prochains mois, dans le but de lancer le sondage au début de l'année prochaine.

La mise en œuvre du nouvel organigramme prend forme. Un candidat bilingue a récemment été embauché pour occuper le poste de niveau 5 (agent de recherche) et a travaillé en étroite collaboration avec le directeur des négociations et l'agent de recherche subalterne.

On rappelle au CEN l'échéancier de novembre pour le lancement du niveau 3 de la demande de réclamation pour Phénix.

(Le point n° 4.3 de l'ordre du jour est examiné à huis clos.)

4.4 Rapport du directeur des politiques : La version définitive du code d'éthique sera présentée au CEN à la réunion d'octobre pour approbation.

4.5 Rapport du président : Un casque d'écoute sera envoyé à chaque membre du CEN pour permettre une participation efficace aux prochaines réunions du CEN. La plateforme de vidéoconférence ZOOM sera maintenant utilisée pour les réunions plutôt que les téléconférences. En réponse à la demande de tenir des réunions du CEN en personne comme option, on affirme que des discussions internes au niveau de la direction, avec le Comité de SST et le SEA, doivent d'abord avoir lieu tout en consultant le ministère de la Santé de l'Ontario pour connaître sa position actuelle sur la question.

5. Mises à jour des comités

5.1 Comité des finances : Rien à signaler.

5.2 Sous-comité des RH : Rien à signaler.

5.3 Comité des Statuts et Règlements : Rien à signaler.

5.4 Comité de gouvernance : Rien à signaler.

5.5 Comité des candidatures et des résolutions : Abordé à huis clos.

5.6 Comité spécial du CTC : Une séance d'information a été tenue le 21 septembre pour obtenir les commentaires du président et du vice-président du CTC sur les avantages de se joindre à leur centre syndical national. L'ensemble de la séance a été perçu favorablement. La prochaine étape consiste à voter sur la résolution à la prochaine AGA.

**Une brève discussion en table ronde a lieu avant la levée de la séance.*

La séance du CEN est levée à 17 h 21, HAE.

* * * * *

Le présent procès-verbal rend fidèlement compte de la réunion du Conseil exécutif national qui s'est tenue le 25 septembre 2020

APPROUVÉ par :

Président

Date